RPI Bettendorf-Illtal-Ruederbach

**NOTE DE RENTRÉE**

68, rue du chemin de fer, 68960 Illtal

Tél. : 03-89-07-94-32 (Illtal)

Tél. : 03-89-07-17-93 ( Ruederbach)

Courriel  : [ce.0681587F@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681587F@ac-strasbourg.fr)

Site : <http://illtal.toutemonecole.fr/>

L’équipe enseignante vous souhaite la bienvenue à l’école et vous prie de bien vouloir prendre note des informations ci-dessous.

**HORAIRES ET ORGANISATION DES CLASSES**

## Illtal : lundi – mardi – jeudi – vendredi : matin : 08H00–11H25

## après-midi : 13H25-16H00

Accueil des élèves : 7h50 le matin et 13h15 l’après-midi

## Ruederbach : lundi – mardi – jeudi – vendredi : matin : 08H10–11H35

## après-midi : 13H35-16H10

Accueil des élèves : 8h00 à 8h30 le matin et de 13h25 à 13h35 l’après-midi

**PS-MS** : Nathalie SEILER à Ruederbach et Marie SCHILB (Atsem)

**GS-CP** : Laure Amiot et Sandra BAUR (Atsem)

**CE1-CE2 :** Charles STEMMELEN et Clara Freyburger (décharge de direction le mardi)

**CM1-CM2 :** Clara Nagel

Nous vous rappelons l’ensemble des documents à fournir le plus rapidement possible :

* L’attestation d’assurance responsabilité civile et individuelle
* La fiche de renseignements, datée et signée, **vérifiée et corrigée en rouge**, si nécessaire
* La fiche d’urgence
* Le chèque au nom de la coopérative scolaire d’un montant de 25 euros (dont 15 euros pour les fournitures scolaires et 10 euros pour la coopérative)
* En maternelle, cocher les cases ‘’autorisé (e) à venir chercher l’enfant’’ : personnes habilitées à chercher l’enfant.
* Cocher la case oui pour l’autorisation de photographier ou filmer pour les activités scolaires

**REUNIONS DE PARENTS**

Voici les dates des réunions d’informations.

* **La classe de PS-MS de Mme Nathalie Seiler : Mardi 9 septembre à 18h00**
* **La classe de GS-CP de Mme Laure Amiot : Vendredi 12 septembre à 18h00**
* **La classe de CE1-CE2 de Mr Stemmelen Charles et Clara Freyburger : Mardi 16 septembre à 18h00**
* **La classe de CM1-CM2 de Mme Clara Nagel : Lundi 15 septembre à 18h00**

## ACCUEIL

* **A Illtal**

L’école ouvre ses portes 10 minutes avant le début des cours (de 7h50 à 8h00, y compris pour les GS). Le début de la classe est à 8h00, pas de délai supplémentaire pour les GS. L’entrée se fait exclusivement par le portail donnant sur la rue principale. **Il est strictement interdit de stationner ou de s’arrêter sur l’emplacement réservé au bus, de stationner ou s’arrêter sur les trottoirs**.

Le portail de l’école est fermé à clef en-dehors des temps d’accueil. Par conséquent, toute personne souhaitant entrer dans l’école en-dehors des horaires d’accueil doit contacter l’établissement.

* **A Ruederbach**

Le matin, un accueil est assuré jusqu’à 8h30 délai de rigueur.

**Il est strictement interdit de stationner ou de s’arrêter sur l’emplacement réservé au bus, il faut également veiller à ne pas gêner la circulation du bus.**

### SORTIE

* Les élèves de la maternelle (à Ruederbach) sont pris en charge devant la porte de l’école, soit par leurs parents, soit par une personne nommément désignée et présentée par eux à l’enseignante.
* Les élèves de la Grande Section (à Illtal) sont pris en charge devant la porte de l’école, soit par leurs parents, soit par une personne nommément désignée et présentée par eux à l’enseignante.
* **Il est indispensable d’être ponctuel et donc de respecter scrupuleusement les horaires de sortie**.

**TRANSPORT SCOLAIRE**

Les parents doivent effectuer une demande pour leur enfant sur le site fluo grand est.

**ABSENCE ET OBLIGATION DE SCOLARITE**

L’école est obligatoire dès l’entrée à la petite section matin et après-midi.

De ce fait, chaque absence doit être signalée de la petite section au CM2.

Veuillez dans un souci d’efficacité signaler les absences de vos enfants par l’intermédiaire de l’application toutemonannée dédiée à chaque classe.

Pour rappel :la scolarisation des enfants est obligatoire dès la petite section, de ce fait un aménagement du temps de présence scolaire doit être demandé.

###### LE REGLEMENT DE L’ECOLE

###### Chaque parent doit prendre connaissance du règlement intérieur. Vous le retrouverez sur le site illtal.toutemonecole.fr.

###### CAHIER DE CORRESPONDANCE

* Ce petit cahier est le lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées **doivent être signées** par les parents, après en avoir pris connaissance. De même, les parents pourront y inscrire leurs demandes.
* Chaque classe de l’école dispose de son propre site dédié permettant de communiquer avec les parents et de transmettre des informations. Les codes d’accès des sites de chaque classe vous seront communiqués par les enseignants.
* De nombreuses informations vous seront également communiquées via le site :

###### illtal.toutemonecole.fr

**NATATION**

Cette année les séances de natation auront lieu les lundis le matin à partir du 22 septembre 2025 jusqu’au lundi 15 décembre 2025 pour les élèves du CP au CM2.

**BAUDRIER**

Un baudrier sera remis à votre enfant. Il faudra apposer le prénom de votre enfant.

Ce baudrier est nécessaire pour les enfants fréquentant le périscolaire et fortement conseillé notamment pendant la période hivernale. Il sera également demandé à votre enfant lors des sorties et des séances de VTT. Il sera à restituer en fin d’année scolaire.

**ELLTALLERFASCHT SAMEDI 13 SEPTEMBRE à partir de 16h00**

**Les associations d’Illtal organisent une fête du village dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire de l’école. De nombreuses animations destinés aux petits et grands seront proposés. Voir Flyer. L’école sera présente au côté de la MAM pour vous proposer des gaufres et un atelier maquillage**. Je lance un appel aux pâtissiers et aux pâtissières qui pourront confectionner des tartes et gâteaux qui seront vendus lors de cet événement.

**Venez nombreux !**

**CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES**

**Les vacances de la Toussaint** commencent le **vendredi 17 octobre 2025** après les cours. Les cours reprennent le **lundi 3 novembre 2025**.

**Les vacances de Noël** commencent le **vendredi 19 décembre 2025** après les cours. Les cours reprennent le **lundi 5 janvier 2026**.

**Les vacances d’hiver** commencent le **vendredi 13 février 2026** après les cours. Les cours reprennent le **lundi 2 mars 2026**.  
**Les vacances de printemps** commencent le **vendredi 10 avril 2026** après les cours. Les cours reprennent le **lundi 27 avril 2026**.

Le pont de l’Ascension : **du mardi 12 mai après les cours au lundi 18 mai 2026 le matin**  
**Les vacances d’été** commencent le **vendredi 3 juillet 2026** après les cours.

Toute l’équipe pédagogique vous souhaite une très bonne année scolaire.

L’équipe enseignante du RPI

**Signature des parents**